

A+ 139, avril-mai 2/1996, p. 45-55

Concours d'architecture et d'urbanisme pour le site du Crachet.

CONCOURS D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME POUR

Pierre Loze

Frémeries

La revue A+ s'est parfois montrée sévère à l'égard de concours douteux, mal organisés ou dont l'issue trop bien préparée prêtait le flanc à la critique, mettant en question la notion même de concours. Comment ne pas applaudir lorsque les choses se passent tout autrement? Un concours soigneusement et honnêtement organisé est une aventure de l'esprit pour les architectes qui y participent, mais aussi pour les maîtres d'ouvrages qui voient s'ouvrir très largement le champ d'une réflexion les concernant. Ils provoquent un déploiement exceptionnel d'énergie, d'invention et de bonne volonté d'une part, et de l'autre peuvent susciter des remises en question, des idées nouvelles et surtout une formidable impulsion. A la lumière d'un concours comme celui du site du Crachet, qui a pleinement porté ses fruits et généré une émulation remarquable, on mesure combien les occasions perdues qui ont faussé les règles du jeu et discrédité les concours sont lamentables, combien les abus de ceux qui confondent concours et simple mise en concurrence sont dans l'erreur, à quel point ceux qui ne connaissent que les concours d'influences peuvent être dommageables, non seulement à l'architecture, mais aussi en définitive à ses usagers ou bénéficiaires. Concours sur invitation, limité à un nombre de candidats soigneusement choisis parmi huit bureaux pressentis, le concours du Crachet a mis en présence selon une rigoureuse procédure d'anonymat les quatre projets des bureaux Samyn et Associés, Artau, Barthélemy-Jonet-Poulain et Hebbelinck-Richard. Ce dernier l'a emporté laissant l'impression d'une compétition limitée mais brillante, mettant en présence des projets de très haut niveau et des interlocuteurs consciencieux, membres du jury par invitation ou représentants du maître d'ouvrage, tous animés par le souci de bien faire, de respecter la sensibilité d'une région et de servir ses intérêts.

Le contexte général
Le Borinage est le berceau d'une industrialisation lourde qui a fait la prospérité de la Belgique. Depuis vingt ans, cette région est en proie à un processus de désindustrialisation. Les mines ont fermé et les activités qui en dépendaient ont disparu ou se sont progressivement délocalisées. Les conséquences humaines et culturelles de cette mutation sont graves pour la population locale. Ses valeurs et son identité étaient depuis huit générations enracinées dans le travail. Elle se sent à présent privée de ses repères et s'accroche aux souvenirs du passé qui constituent sa principale culture. La mine accaparait certes les hommes dès le plus jeune âge, mais elle était aussi génératrice d'une camaraderie forte et formait un tissu social qui s'est défilé. Dans une société en évolution rapide, menée par l'accélération des technologies nouvelles, l'attachement au passé creuse l'écart qui handicape déjà cette région, touchant particulièrement les jeunes auxquels les propos nostalgiques ou désabusés des aînés ne laissent entrevoir aucun horizon.

L'impulsion
Le succès d'une exposition itinérante *Curio-cité* conçue par la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette et présentée dans plusieurs villes de Wallonie, notamment au Grand Hornu en mai 1993, est à l'origine du projet. A Hornu, les enfants du quartier venaient tous les jours après l'école investir *Curio-cité* et explorer avidement un univers technologique auquel ils n'ont guère accès d'habitude. Le ministre Albert Liénard et la Direction Générale des Technologies, de la Région wallonne en sont venus à envisager l'installation d'un équipement permanent de diffusion de la culture scientifique qui toucherait particulièrement la jeunesse mais aussi un plus large public et qui puisse contribuer à redynamiser le tissu industriel et économique du Hainaut.

Le site
Le choix du site s'est porté sur l'ancien site charbonnier du Crachet où la commune de Frémeries envisageait déjà la création d'un Musée Vivant de la Mine. Son exploitation remonte à 1782. Après la seconde guerre mondiale, il connut ses dernières grandes heures. Site d'extraction de la houille, le Crachet était aussi un centre de traitement du charbon venant de différents puits de la région. Le charbon y était trié, lavé, calibré et expédié. Un immense édifice sur pilotis fut construit autour du châssis à molette. (L'ensemble a été classé en 1989, et a fait l'objet de mesures d'assainissement et de restauration). Le charroi traversait la commune de Frémeries par wagonnets, et afin d'éviter cette nuisance, la s.a.

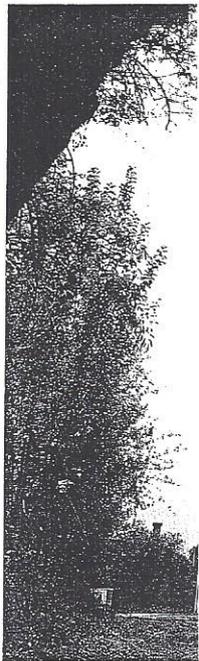
Cockerill décida en 1953 la construction d'un tunnel de liaison qui permettait l'acheminement des produits bruts venant de différents puits, notamment du Grand Trait, vers le triage-lavoir, au pied du terril du Crachet. L'exploitation ferma définitivement ses portes en juillet 1960, laissant ses immenses et majestueuses installations inoccupées.

Ses potentialités

Le site du Crachet garde pour toute une population marquée par le passé minier une charge symbolique importante. Ses anciennes installations, notamment le châssis à molettes au sommet duquel on aperçoit toute la région environnante, avec son paysage de terrils aujourd'hui boisés, sont impressionnantes et offrent des potentialités incontestables sur le plan touristique tout comme les sites voisins, le Grand Hornu bien connu (où se prépare la construction d'un Musée d'Art Contemporain), Malogne, lieu d'extraction de la craie, ou Spiennes site millénaire d'extraction du silice, etc. Le réseau routier qui dessert le Crachet (axiale boraine, E19 Bruxelles-Paris, ring de Mons) le place très favorablement comme lieu central à partir duquel on peut explorer le patrimoine de l'archéologie industrielle de cette région. En faire le point de rencontre du passé avec les technologies du futur en mêlant aux attraits de l'ascension du châssis à molettes et du Musée de la Mine projeté ceux d'un Musée et Forum scientifique comportant une section destinée en particulier aux enfants à côté de la partie destinée aux adultes a donc semblé pertinent sur le plan symbolique.

Un concours d'architecture et d'urbanisme

Ainsi est née l'idée d'un vaste projet d'architecture et d'urbanisme autour des bâtiments existants aux portes de Frémeries, expression d'une valorisation du passé industriel et de son dépassement par l'entrée dans l'univers des sciences et technologies du XXI^{ème} siècle. L'intercommunale IDEA étant propriétaire du site, elle s'est unie à la Direction Générale des Technologies, de la Recherche et des Energies de la Région wallonne, aux côtés de la Commune de Frémeries et de la Ville de Mons, comme opérateur de ce vaste projet pour lancer conjointement un concours d'architecture et d'urbanisme. L'architecte Benoît Laloux a été chargé d'organiser ce concours, d'en rédiger le règlement et le programme et de fournir toutes les informations nécessaires dans un document de 150 pages remis aux concurrents, choisis sur invitation. C'est également lui qui en a rédigé les documents de conclusions en vue de la présentation de ses résultats en décembre 1995.



Thème du concours

Diffuser vers le plus grand i ture scientifique et techniq majeur du projet.

Il s'agit donc d'imaginer un lie clairement identifié, spectacul partenaires et les synergies ; attirant toutes les typologies d Pour ce faire, les opérateurs recourir à la procédure du co concevoir :

- d'une part, un plan d'urba du site où s'inscriront au fi les différents éléments de et de rénovation ;

- et d'autre part, les plan. rénovation et/ou la constru miers éléments de l'ense. Scientifique et Technic l'accueil du public, le Pavill et les surfaces nécessaires a Le Pavillon des Enfants est ur actif où l'enfant expérimen par le jeu, l'apprentissage d des techniques.

Autour de deux espaces distinc tranches d'âge de trois à six douze ans, les enfants découv à leur rythme et aiguisent leur Autour du site charbonnier, leur de l'histoire minière s'int toire géologique du site et à dans le futur.

Le charbon, la craie, incarnen d'un passé industriel ; le silic, gines des techniques de la rég Les nouveaux matériaux, leur et leurs métiers trouveront ici démonstration et d'expérimen

écida en 1953 la construction
el de liaison qui permettait
ment des produits bruts ve-
férents puits, notamment du
vers le triage-lavoir, au pied
Crachet. L'exploitation ferma
nt ses portes en juillet 1960,
immenses et majestueuses
inoccupées.

alités
Crachet garde pour toute une
marquée par le passé minier
symbolique importante. Ses
installations, notamment le
letttes au sommet duquel on
ite la région environnante,
ysage de terrils aujourd'hui
impressionnantes et offrent
ilités incontestables sur le
ve tout comme les sites voi-
d Hornu bien connu (où se
struction d'un Musée d'Art
n), Malogne, lieu d'extrac-
ie, ou Spiennes site millé-
ion du silex, etc. Le réseau
ssert le Crachet (axiale bo-
xelles-Paris, ring de Mons)
avortant comme lieu
ir du Crachet peut explorer
de l'archéologie industrielle
n. En faire le point de ren-
ié avec les technologies du
ent aux attraits de l'ascens-
à molettes et du Musée
jeté ceux d'un Musée et
ifique comportant une
ée en particulier aux en-
e la partie destinée aux
semblé pertinent sur le
a.

architecture

idée d'un vaste projet
t d'urbanisme autour des
nts aux portes de Frameries
d'une valorisation du
et de son dépassement
l'univers des sciences et
XXI^{ème} siècle.
ale IDEA étant proprié-
s'est unie à la Direction
Technologies, de la
s Energie de la Région
tés de la Commune de
a Ville de Mons, comme
vaste projet pour lancer
n concours d'architec-
me. L'architecte Benoît
argé d'organiser ce
diger l'ensemble et le
fourmettre les infor-
res dans un document
mis aux concurrents,
on. C'est également lui
documents de conclu-
à présentation de ses
bre 1995.



© Studio Hardy

Thème du concours

Diffuser vers le plus grand nombre la culture scientifique et technique est l'objectif majeur du projet.

Il s'agit donc d'imaginer un lieu exceptionnel, clairement identifié, spectaculaire, captant les partenaires et les synergies potentielles en attirant toutes les typologies de visiteurs.

Pour ce faire, les opérateurs ont décidé de recourir à la procédure du concours afin de concevoir:

- d'une part, un plan d'urbanisme général du site où s'inscriront au fur et à mesure les différents éléments de revalorisation et de rénovation;

- et d'autre part, les plans relatifs à la rénovation et/ou la construction des premiers éléments de l'ensemble du Forum Scientifique et Technique à savoir l'accueil du public, le Pavillon des Enfants et les surfaces nécessaires aux extensions.

Le Pavillon des Enfants est un espace interactif où l'enfant expérimente lui-même, par le jeu, l'apprentissage des sciences et des techniques.

Autour de deux espaces distincts adaptés aux tranches d'âge de trois à six ans et de six à douze ans, les enfants découvrent le monde à leur rythme et aiguïsent leur curiosité.

Autour du site charbonnier, la mise en valeur de l'histoire minière s'intégrera à l'histoire géologique du site et à sa projection dans le futur.

Le charbon, la craie, incarnent les symboles d'un passé industriel; le silex, celui des origines des techniques de la région.

Les nouveaux matériaux, leurs technologies et leurs métiers trouveront ici un terrain de démonstration et d'expérimentation.

Objectif du concours

Ce concours avait pour objet de marquer la rupture avec une époque révolue par la mise en scène d'un patrimoine à haute valeur symbolique.

Il s'agit au travers de la revalorisation du Site du Crachet de redonner du souffle à une région figée et d'exorciser tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la perception négative de l'environnement paysager, socio-économique et culturel.

Le site du Crachet est le parfait symbole de cette représentation mais aussi de cette fabuleuse histoire du travail.

C'est sur ce lieu clé que les auteurs du projet ont décidé de construire le souvenir pour permettre à la population locale et touristique de se (ré)approprier le passé et le futur.

Du châssis à molettes à la sortie du tunnel jusqu'au pied du terril se dégage un axe le long duquel voyageait le charbon.

Une ligne de chemin de fer, à ce jour désaffectée, traverse le paysage.

Recréer dans ce même espace, autour de cet axe naturel, un lieu vivant; synergie d'équipements qui, chaînon après chaînon, reconstitueront la globalité de la chaîne, telle est la volonté des opérateurs.

Idéalement, le Forum Scientifique et Technique devrait évoquer tout à la fois le temps humain et géologique, les techniques, le travail, la mutation, l'innovation, la recherche et l'éducation.

Les partis-pris architecturaux et urbanistiques doivent traduire le passage dans le 3^e millénaire et rendre à une population marquée par plusieurs décennies de "mal-être" l'espoir, la fierté et une identité nouvelle.

Composition du jury

Présidente

Mme M.-L. Roggemans, Directrice à la Fondation Roi Baudouin.

Membres par invitation

- M. P. Ahreñds, Architecte, Londres
- M. H. Böll, Architecte, Essen
- M. J. Bruggemans, Architecte, Bruxelles
- M. L. Busine, Directeur des expositions, Palais des Beaux-Arts de Charleroi
- M. E.-J. Fettweis, Architecte, Verviers
- M. A. Godart, Membre de la Commission des monuments et sites, Mons
- M. R. Greisch, Ingénieur-architecte, Liège
- M. R. Jantzen, Directeur Jeunesse-formation, Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris
- M. W. Van den Bergh, Architecte, Heerlen

Membres par délégation

Pour l'IDEA:

- M. J.-F. Escarmelle, Directeur général
- M. J. Danhaive, Ingénieur civil, Chef du Bureau d'études

Pour la Région wallonne:

- Mme A.-M. Straus, Directrice générale de la Direction générale des Technologies, de la Recherche et de l'Energie du Ministère de la Région wallonne (D.G.T.R.E.)

- M. J.-P. Robbeets, Cabinet de M. J.-P. Graffe, Ministre de la Recherche, du Développement technologique, du Sport et des Relations internationales

Pour la Commune de Frameries:

- M. D. Donfut, Bourgmestre
 - M. A. Liénard, Parlementaire wallon
- Pour la Ville de Mons:*
- M. F. Martin, Directeur

avec
Marie-Laure Roggemans

Marie-Laure Roggemans est directrice à la Fondation Roi Baudouin.

Benoît Laloux est architecte, conseiller auprès de la D.G.R.T.E. (Direction Générale des Technologies, de la Recherche et de l'Energie du Ministère de la Région Wallonne) et de l'IDEA pour l'organisation du concours.

Anne-Marie Straus est directrice de la D.G.R.T.E.

J'ai accepté la présidence de ce concours lorsqu'elle m'a été proposée tardivement, parce que le sujet me semblait important et intéressant, concernant une région en difficulté et pour laquelle il y a lieu de faire quelque chose. L'IDEA s'y emploie avec beaucoup de continuité et le sérieux de la démarche de ce concours me sont immédiatement apparus à la lecture des documents préparatifs. Les concepteurs du règlement étaient allés le plus loin possible à l'évidence mais, à la lumière des concours auxquels j'ai participé depuis quinze ans, il m'a semblé que certains détails pouvaient être affinés ou amendés. Notamment, le fait que la décision du jury ne signifie pas automatiquement l'attribution de la mission. Il était, pour moi, impératif que cette clause disparaisse. Si l'on organise un concours et invite des membres d'un jury international à donner leur avis c'est bien pour en tenir compte. De même, en ce qui concerne l'équilibre entre les membres du jury par invitation et par délégation représentant le maître d'ouvrage. Il y a toujours, la crainte, chez un maître d'ouvrage qui veut bien faire les choses et organiser un concours, de se voir imposer finalement un projet qui ne lui conviendrait pas du tout. Mais, en même temps, il ne faut pas être téméraire non plus; il est clair qu'on ne peut imposer à un maître d'ouvrage un projet lauréat contre son gré. Il faut donc essayer tout en étant sans complaisance, de garder raison et d'être sensible aux arguments d'un maître d'ouvrage, et ménager une issue éventuelle. Les aménagements que j'ai proposés allaient dans ce sens.

L'autre aspect de ma mission a été d'organiser la manière de prendre connaissance, des projets et du problème posé. Avant de nous pencher sur les documents reçus, le maître d'ouvrage avait organisé une visite du site, très complète, qui a duré toute une après-midi. Il était prévu que, le lendemain, le jury délibérerait toute la journée et prendrait sa décision. Il m'a donc semblé utile, qu'avant la délibération une discussion approfondie devait avoir lieu sur les critères d'appréciation afin de les préciser ou de les expliciter. Pouvaient-on, par exemple, vraiment

en l'occurrence séparer les critères architecturaux et urbanistiques? Je voulais aussi, préalablement, laisser s'exprimer les représentants du maître d'ouvrage très librement et le plus complètement possible sur leur attente, indépendamment des projets, afin d'éclairer les membres du jury sur invitation. J.F. Escarnelle a notamment très clairement formulé les souhaits et les ambitions du maître d'ouvrage. Il a souligné le fait que pour les gens de cette région en difficulté la seule reconnaissance qu'ils puissent envisager passe par celle du passé industriel et minier qui fonde leur identité et auquel ils se raccrochent, et donc l'importance d'une prise en considération du contexte; et en même temps, il a exprimé ce souhait de voir les enfants disposer de bâtiments très contemporains, porteurs d'images d'avenir et de progrès, auxquelles ils puissent s'identifier. Cette explication a été fructueuse et a rendu les choses beaucoup plus claires.

Le lendemain, mon travail a consisté à ne pas laisser se créer un fossé entre les experts invités d'une part et les représentants du maître d'ouvrage faisant partie du jury par délégation de l'autre. Je voulais que les non-techniciens ou non-architectes aient une compréhension parfaite des projets. Après une heure d'analyse des projets par chacun en toute liberté, j'ai donc demandé aux experts invités de faire tour à tour leurs commentaires et de donner des explications et leur analyse des projets afin de les mettre en lumière et de placer tout le monde à un même niveau de compréhension, avant d'entamer les discussions. Les membres du jury invités ont excellemment joué ce rôle; il y avait dans le jury, notamment parmi les étrangers invités, des personnalités de grande valeur. La discussion s'est donc engagée avec une parfaite compréhension des projets par tous et, dès la fin de la matinée, les avis de chacun sur chaque projet étaient formés et les tendances se dessinaient clairement. Nous avons voté l'après-midi mais, avant le déjeuner, j'ai senti que les jeux étaient faits. Les votes qui ont finalement désigné le projet lauréat étaient sans ambiguïté et largement majoritaires.

Benoît Laloux

Il y a de tout dans les concours. Aux côtés de Bruno Albert, j'ai eu l'occasion d'acquiescer une bonne expérience dans ce domaine. Il en est qu'on organise simplement parce qu'on ne sait pas quoi faire, par absence de choix, d'autres au contraire pour justifier un choix préétabli, et dont la marge de liberté est si limitée qu'ils ne permettent pas, en fait, de sélectionner le meilleur projet. Trop de concours sont lancés en veux-tu, en voilà, qui ne prennent pas en charge les frais d'étude et s'offrent des avant-projets gratuits sur le compte des architectes: à force d'abuser, ils donnent de moins en moins de résultats. A mes interlocuteurs de la D.G.R.T.E. et de l'IDEA j'ai dit simplement: ne posons pas des questions dans de mauvaises conditions. Il n'en sortira rien. Le respect mutuel est une chose qui s'organise et se prépare. L'idée d'un concours ouvert à tous a très vite été écartée. Il faut choisir les compétences auxquelles on s'adresse et trouver une bonne équation entre les questions que l'on pose et le budget dont on dispose pour rétribuer la réflexion. La D.G.R.T.E. disposait d'un budget de cinq millions pour une pré-étude. En estimant le temps de réflexion d'un architecte pendant trois mois, secondé par deux confrères plus jeunes, et le prix d'une maquette, je me suis rendu compte qu'on disposait de quoi rétribuer convenablement quatre équipes. Mais quatre équipes mises en compétition dans un contexte rassurant, bien informées sur les desiderata du maître d'ouvrage et convaincues de sa volonté de construire sont capables de se donner davantage. Et c'est bien ce qui s'est produit, les concurrents se sont pleinement investis dans ce concours. Le maître d'ouvrage a balisé la recherche des quatre bureaux en demandant qu'ils soient francophones belges, wallons ou bruxellois. Le financement étant en partie européen, pourquoi pas un concours européen, nous a-t-on dit. L'équation était tout à fait autre, la procédure aurait été beaucoup plus coûteuse. Le budget disponible, la nécessité d'aller relativement vite, la volonté de ne pas alourdir les structures, et de s'adresser à des architectes à la fois concernés

par la région et qui ont quelque chose à dire sur le plan de l'architecture ont conforté cette orientation. On m'a demandé alors de présenter des bureaux. Une douzaine de bureaux ont été envisagés, parfois pressentis par un simple coup de téléphone qui a précisé leur disponibilité. Parmi les bureaux présentés, le comité d'accompagnement du maître d'ouvrage en a retenu quatre, sur présentation de leurs réalisations. Charles Vandenhove s'étant désisté, il a été finalement remplacé par le groupe Artau. Une volonté très nette est apparue de ne pas privilégier les bureaux ou personnalités ayant de nombreuses références mais de faire aussi une place aux plus jeunes et de leur laisser une chance de s'exprimer, sur base de l'examen de réalisation parfois modestes, mais très pertinentes par rapport à un contexte ambiant. Le souci était très présent de ne pas se couper des réalités de la région et de trouver un équilibre entre un savoir-faire architectural et une façon de tisser quelque chose de significatif à travers la maille du Borinage. Il était clair qu'on ne voulait pas un pur objet architectural mais un objet à intégrer, dans une région afin d'en faire sortir un projet pour la région. Le maître d'ouvrage a montré beaucoup de cohérence dans le choix des auteurs de projet et des membres du jury par rapport à ces objectifs. Il a clairement établi le cadre mais sans préjuger de son contenu, laissant suffisamment de liberté aux auteurs pour se laisser surprendre par les résultats. Il a su prendre le risque bien mesuré de faire confiance à quatre bureaux et de découvrir ce qui allait en sortir. L'analyse de concours antérieurs et de ce qui s'y était mal passé m'a servi, à côté du canevas donné par les règles déontologiques, pour élaborer un règlement qui, une fois que les concurrents sont rétribués, que les prestations demandées sont bien énoncées, que la volonté de construire est clairement exprimée, devient presque une formalité. Les prestations demandées étaient cependant exigeantes, mais étaient le reflet exact de ce qu'attendait le maître d'ouvrage: autre chose qu'une brillante esquisse, un projet qui ait les pieds sur terre et puisse se construire, une sorte

d'avant-projet détaillé. Durs l'élaboration des projets, concurrents se sont aussi, crois, sentis épaulés: s'il le fallait des informations supplémentaires ils les ont obtenus sans difficultés, les relations entre le maître d'ouvrage et concurrents ont été un écharpe empreint de respect, sans formalisme excessif, même si la confidentialité, difficile à maintenir dans une région si petite, a été rigoureusement observée pour préserver l'anonymat des concurrents. Une bonne synergie s'est établie qui mettait concurrents en confiance, dans un climat où ils pouvaient donner le meilleur d'eux-mêmes. Ce souci de richesse de rapport humain s'est poursuivi pendant le jury qui, très bien mené par Marie-Laure Roggemans, a posé le temps d'analyser le site, de poser le problème du programme, d'écouter ce qu'attendait le maître d'ouvrage, et faire parler les experts sur les potentialités du site et du programme avant tout examen de projets, au point de ressentir finalement une grande impatience de les découvrir. Dans ces conditions, un jury est aussi une relation d'échange, une aventure humaine auxquelles le maître d'ouvrage ne regrette pas d'avoir été confronté. Jan Roggemans m'a beaucoup aidé à réunir des invités étrangers brillants qui ont donné une qualité remarquable à ces échanges d'idées et qui ont apporté chacun toute leur expérience de la compréhension et l'interprétation qu'ils ont données des projets. Je crois qu'un maître d'ouvrage qui organise ainsi un concours, en rétribuant les participants, et sans décompter la rétribution des honoraires lauréat qui bâtit - j'avais personnellement insisté sur ce point - crée en fait les conditions d'un véritable respect mutuel, s'offre ainsi une réflexion exceptionnelle sur son propre projet

par la région et qui ont quelque chose à dire sur le plan de l'architecture ont conforté cette orientation. On m'a demandé alors de présenter des bureaux. Une douzaine de bureaux ont été envisagés, parfois présentés par un simple coup de téléphone qui a précisé leur disponibilité. Parmi les bureaux présentés, le comité d'accompagnement du maître d'ouvrage en a retenu quatre, sur présentation de leurs réalisations. Charles Vandenhove s'étant désisté, il a été finalement remplacé par le groupe Artau. Une volonté très nette est apparue de ne pas privilégier les bureaux ou personnalités ayant de nombreuses références mais de faire aussi une place aux plus jeunes et de leur laisser une chance de s'exprimer, sur base de l'examen de réalisations parfois modestes, mais très pertinentes par rapport à un contexte ambiant. Le souci était très présent de ne pas se couper des équilibres de la région et de trouver un équilibre entre un avoir-faire architectural et une façon de tisser quelque chose de significatif à travers la maille du borinage. Il était clair qu'on ne voulait pas un pur objet architectural mais un objet à intégrer dans une région afin d'en faire partie. Le maître d'ouvrage a montré beaucoup de cohérence dans le choix des auteurs de projet et des membres du jury par rapport à ces objectifs. Il a clairement défini le cadre mais sans préjudice de son contenu, laissant suffisamment de liberté aux auteurs pour se laisser surprendre par les résultats. Il a su prendre le risque de mesurer de faire confiance à quatre bureaux et de découvrir ce qui allait en sortir. L'analyse des concours antérieurs et de ce qui s'y était mal passé m'a servi, l'absence du canevas donné par les règles déontologiques, pour élaborer un règlement qui, une fois que les concurrents sont rétribués, que les prestations demandées sont bien énoncées, que la volonté de construire est clairement exprimée, devient presque formelle. Les prestations demandées étaient cependant précises, mais étaient le reflet de ce qu'attendait le maître d'ouvrage : autre chose qu'une brillante esquisse, un projet qui ait les pieds sur terre et puisse se construire, une sorte

d'avant-projet détaillé. Durant l'élaboration des projets, les concurrents se sont aussi, je crois, sentis épaulés : s'il leur fallait des informations supplémentaires ils les ont obtenues sans difficultés, les relations entre le maître d'ouvrage et les concurrents ont été un échange empreint de respect, sans formalisme excessif, même si la confidentialité, difficile à maintenir dans une région si petite, a été rigoureusement observée pour préserver l'anonymat des concurrents. Une bonne symbiose s'est établie qui mettait les concurrents en confiance, dans un climat où ils pouvaient donner le meilleur d'eux-mêmes. Ce souci de richesse de rapport humain s'est poursuivi pendant le jury qui, très bien mené par Marie-Laure Roggemans, a pris le temps d'analyser le site, de poser le problème du programme, d'écouter ce qu'attendait le maître d'ouvrage, et de faire parler les experts sur les potentialités du site et du programme avant tout examen des projets, au point de ressentir finalement une grande impatience de les découvrir. Dans ces conditions, un jury est aussi une relation d'échange, une aventure humaine auxquelles un maître d'ouvrage ne regrette pas d'avoir été confronté. Jan Brugemans m'a beaucoup aidé à réunir des invités étrangers brillants qui ont donné une qualité remarquable à ces échanges d'idées et qui ont apporté chacun toute leur expérience dans la compréhension et l'interprétation qu'ils ont données des projets. Je crois qu'un maître d'ouvrage qui organise ainsi un concours, en rétribuant les participants, et sans décompter la rétribution des honoraires du lauréat qui bâtit - j'avais particulièrement insisté sur ce point - crée en fait les conditions d'un véritable respect mutuel, et s'offre ainsi une réflexion exceptionnelle sur son propre projet.

Ce concours s'est très bien passé pour plusieurs raisons. Les décideurs qui l'ont initié avaient d'abord un projet très clair et les moyens de le réaliser. Le cahier des charges du concours a ensuite été élaboré avec soin par des professionnels. Les concurrents choisis, en nombre restreint, ont été payés pour leur travail de réflexion. Ils n'étaient pas sollicités sans rétribution, comme cela arrive souvent. Ce sont des éléments favorables au départ. Le choix d'architectes à même de réaliser ce travail, et ayant leurs activités dans la région, est lié à la nature même du programme et des ambitions énoncées qui impliquaient une bonne compréhension de la culture locale. Il était important qu'un dialogue durable puisse s'établir entre le maître d'ouvrage et des architectes connaissant bien cette région, sur base de ce que nous sommes et à travers une langue commune, pour atteindre ensemble les objectifs de ce concours qui comportait des critères identitaires très difficiles à gérer. Dans cette aventure, nous bénéficions aussi de l'aide de collaborateurs français qui sont à la base de la Cité des Sciences à Paris. La Cité des Sciences a tout juste dix ans, le Pavillon des Enfants trois à peine, et l'équipe qui est à l'origine de cette réalisation est encore très fraîche. Elle est consciente du côté prospectif de ce genre d'expérience, et sait que les problèmes ne sont pas simples à résoudre. Nous nous efforçons, avec elle et conforté par un muséologue parisien, de progresser vers nos objectifs, de créer là, à Frameries, au cœur du Borinage aujourd'hui délaissé, quelque chose qui va changer l'image qu'une région a d'elle-même. En même temps, nous savons que ce n'est pas facile, il ne faut pas se tromper soi-même et croire qu'on a un pouvoir, quand on en a pas. Le nôtre est limité au site du Crachet. Notre influence sur les sites voisins est très limitée. Mais notre objectif est de convaincre, de proposer, de faire les choses avec cohérence. Nous ne pouvons investir les lieux et inventer complètement, il nous faut coordonner, situer notre intervention par rapport à l'existant, infléchir, influencer, et intervenir avec le moins d'incohérence possible.

J'ai vécu, avant le concours, sa préparation que nous avons voulu

aussi sérieuse que possible. Il nous fallait absolument, dès le départ, faire appel à des professionnels pour ne pas avoir d'accroc dans le déroulement du concours. Il n'y a pas eu d'intervention politique dans la rédaction du règlement, ni dans le choix des architectes présentés puis choisis ; c'était le rôle de Benoît Laloux et aucune interférence n'est intervenue dans ces choix qui ont été opérés selon des critères de compétence professionnelle. Dans le choix des membres du jury, on a veillé à mêler des personnes de cultures différentes, de façon à donner un caractère pas seulement d'objectivité au jugement, mais aussi une certaine fiabilité par rapport à la réalité ambiante. Il s'est très vite créé dans le groupe des membres du jury un sentiment de responsabilité où chacun avait sa part. Les experts invités avaient la majorité des voix, mais les décideurs publics n'ont jamais eu l'impression d'être hors jeu ; on est arrivé à une structure de décision qui permettait de s'entourer de professionnels, d'expert avisés, mais qui pouvait laisser la vie s'exprimer, avec ses exigences, ses inquiétudes ou ses craintes. L'explication des experts devant chaque projet était passionnante. Nous avons pris le temps de comprendre chaque projet à fond et n'avons pas jugé au premier coup d'œil. L'implantation d'une nouvelle culture tournée vers les sciences et vers l'avenir, dans une région si défavorisée actuellement, où le passé est très présent, ne pouvait pas partir d'une affirmation de technicité trop brutale, ni venir d'un objet posé là, tranchant nettement avec l'environnement. Tout l'enjeu était justement de faire comprendre quelque chose aux gens, en douceur, en tenant compte de la situation existante, en partant de cet existant et en le réorientant. Si le projet Samyn a su très bien sublimer la technique et la science, celui d'Hebbelinck a sublimé le site en utilisant ses potentialités pour amener les gens du lieu vers ce qu'on leur propose.

Tous les membres du jury ont eu le sentiment de participer à une aventure et, depuis ce concours, on sent un véritable resserrement de l'enthousiasme. Il a, en quelque sorte, commencé à concrétiser

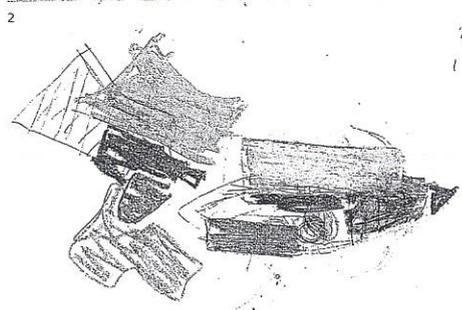
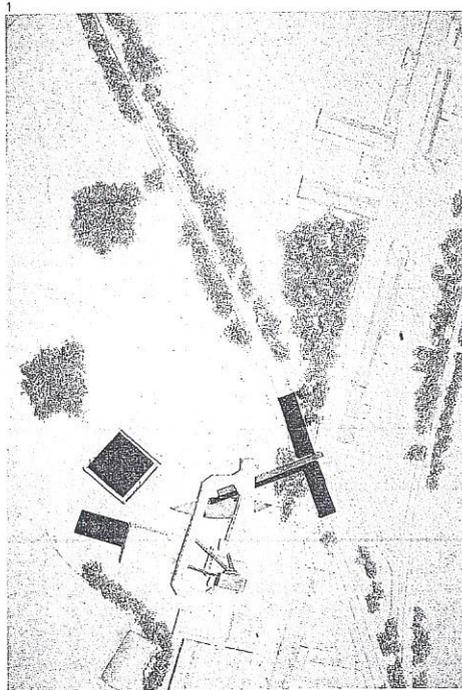
un rêve, qui, avant, semblait encore assez abstrait, il a permis de faire un grand pas en avant, de mobiliser autour du projet. Tout reste encore à faire, et surtout le contenu et le fonctionnement de l'outil pédagogique qui sera l'essentiel de ce projet ambitieux, mais l'architecture qui va l'abriter est venue à point comme un moyen de l'identifier. A ce stade, elle parvient déjà à faire comprendre ses enjeux à ceux qui sont le plus en dehors, elle leur permet d'en deviner l'importance.

1.
Etude phase 1:
Maquette d'implantation

2.
Etude de
fonctionnement: croquis.

Les auteurs du projet se sont d'abord penchés sur le fonctionnement de l'ensemble du site. La liaison des attraits qu'il comporte et des musées ou forum projetés a été envisagée à travers une révision des circulations et une mise en valeur des potentialités du site. L'accès au Musée de la Mine se fait en chemin de fer par le tunnel, prévu dans le programme comme issue de sortie et mis en circulation à double sens. L'assiette de l'ancienne voie ferrée est réutilisée et sert de point de départ pour l'acheminement des visiteurs vers le charbonnage du Grand Trait. La gare est installée au-dessus du pont qui enjambe la route traversant le site et se trouve ainsi placée à proximité des bâtiments du lavoir à charbon et du châssis à molettes, sur lequel elle offre un point de vue. On y accède également à partir de la gare basse du parking par une navette ferroviaire. Ainsi la gare devient-elle un lieu de transit important en même temps qu'un point haut d'où le visiteur embrasse tout le site et à partir duquel il s'oriente, ayant évalué ses attraits. La localisation de la maintenance et l'entretien des locomotives et du matériel du Musée de la Mine complètent les bâtiments de la gare sur l'ancienne voie. Les quais donnent accès par un vaste escalier à une aire dégagée située juste au-dessus du tunnel routier de la chaussée de Mons-Frameries. Cet espace dessert directement l'attente du Musée de la Mine avec son vestiaire et sa salle d'exposition. Cette aire est d'autre part reliée par une passerelle métallique aux bâtiments du Belvédère, aboutissant au niveau situé immédiatement sous les volumes sur pilotis, au sommet des bâtiments neufs abritant l'accueil. De cette zone, le visiteur peut rejoindre l'accueil ou se diriger directement vers l'ascenseur panoramique par une passerelle pénétrant à l'intérieur des superstructures du Belvédère. Celui-ci abrite les fonctions administratives dans la partie la plus large à l'avant de l'édifice, seule réutilisable, les galeries de trainages étant proposées vidées de leurs planchers, de manière à valoriser la fonction plastique de l'objet et à ne pas générer des frustrations d'utilisation. L'ancienne salle des machines, aux espaces vastes et correctement structurés, permet

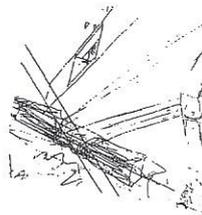
la disposition du programme du pavillon des enfants de 6 à 12 ans. Elle abrite aussi le moteur de l'ascenseur panoramique qui réutilise le système d'origine de l'ancien châssis à molettes moyennant quelques adaptations. L'accès à l'accueil se fait par un bâtiment longitudinal, à deux niveaux, ainsi disposé en fonction des préoccupations de stabilité, qui se glisse sous les piliers du Belvédère. Il abrite, outre les fonctions de hall d'accueil, la cafétéria, les vestiaires, les salles d'attente; au centre la librairie, carterie, magasin d'objets et de souvenirs; et dans l'autre partie, le musée des enfants de 3 à 6 ans et les locaux de maintenance à l'extrémité. A l'étage, on trouve des ateliers, salles de réunion, ainsi que le deuxième niveau du musée pour les enfants de 3 à 6 ans et des locaux de maintenance. Le bâtiment et ses chaufferies et locaux de maintenance ont été conçus en fonction des extensions futures qui viendront se greffer. A partir de la librairie, une galerie mène vers la salle polyvalente et les extensions potentielles. Elle est superposée à une gaine technique qui permettra de les connecter aisément et qui participe au dispositif de stabilité. La salle polyvalente constitue un volume à part auquel s'ajouteront ceux des extensions potentielles, distinctes et dont la construction ne gênera pas le fonctionnement de l'ensemble. Les bâtiments neufs intégrant des fonctions non reprises dans les bâtiments anciens sont conçus comme des entités prismatiques simples dont les nécessités amènent à extruder certaines parties. Ce choix est guidé par la recherche d'un urbanisme fort et cohérent par rapport aux valeurs architecturales préexistantes. Les matières utilisées sont, en règle générale, le béton pour la salle polyvalente, le volume principal de l'accueil à la maintenance, la gare haute et basse, le garage des locomotives. L'acier est réservé aux deux passerelles (structures peintes) et à la circulation vers la salle polyvalente (revêtement en acier corten). Le bois est utilisé pour les volumes liés à des structures portantes nécessitant un faible poids propre: volumes suspendus pour la localisation de l'administration dans le Belvédère, la zone du Musée de la Mine jouxtant la gare, le volume de



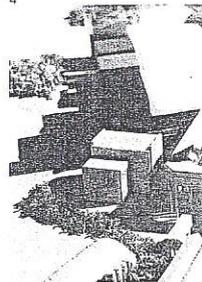
serre à papillons sur le toit de la salle des machines. L'aire qui précède le Belvédère, dégagée de ses murs de clôture vers la chaussée Mons-Frameries forme une esplanade en brique pilée et s'ouvre vers la ville. La zone des puits de mines est revêtue d'un tapis de houille définissant une forme circulaire noire évocatrice autour des anciens puits qui apparaissent au centre, en béton. Le terril, dans la mesure où il ne serait pas

possible de le maintenir, tel quel très significatif, serait remodelé de façon à créer un plateau légèrement incliné vers le site, pouvant accueillir des spectacles ayant les installations du Crachet en toile de fond. La végétation du reste du site est traitée de manière naturelle: conservation et contrôle des espèces végétales en place (taillis, graminées, sorbiers...) accompagnée de petits chemins pédestres.

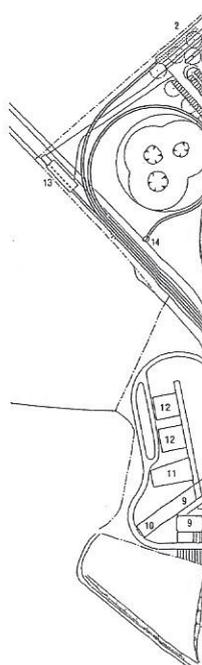
3



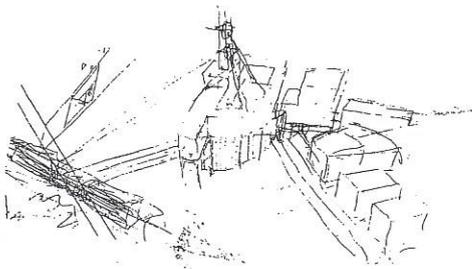
4



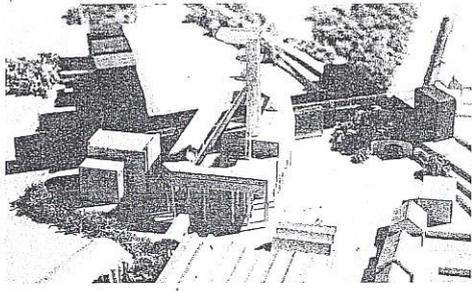
5



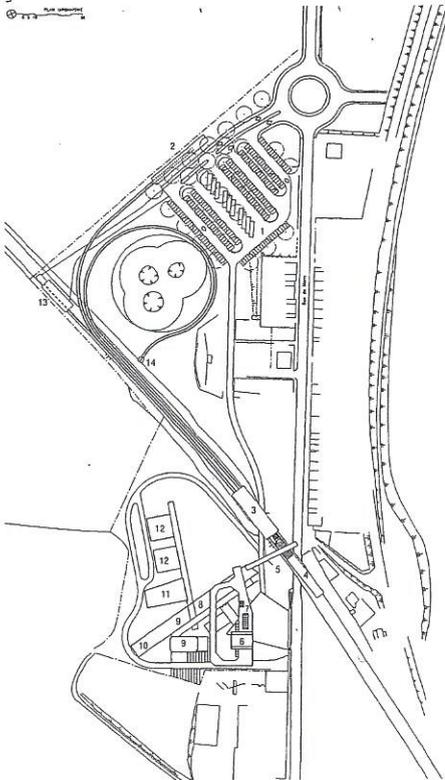
3



4



5



Le programme du concours précis et ambitieux, ne nous est pas apparu comme figé mais comme l'état d'une réflexion formalisée à un point où ses concepteurs l'avaient laissée. Il s'agissait donc de la reprendre et de la développer, ce qui a été fait à travers un dispositif d'atelier particulier. Quatre concepteurs travaillant de front ont généré des idées, chacun de leur côté, à partir d'une analyse du site, d'une étude du programme, d'une approche critique des intentions. Les réunions régulières ont permis de confronter les réflexions et d'établir notamment la liste des éclaircissements à demander par rapport au programme. Très vite une série de paradoxes sont apparus. Loin d'être un obstacle, ils sont un des matériaux même de l'architecture. C'est à partir d'eux que la recherche de solutions se met en route. Plusieurs des bâtiments que nous avons construits ont pris forme à partir de la résolution de paradoxes inscrits dans le paysage ou formulés par les maîtres d'ouvrage.

Ceux que nous rencontrons ici étaient trois au moins. La notion même de Forum des sciences associé à un Musée de la Mine manifestait une ambition très forte : à travers une activité emblématique déployée autour d'une architecture totem, s'exprimait une volonté d'appartenance au monde d'aujourd'hui par la reconnaissance d'une relation entre présent, passé et futur, susceptible de refonder une identité. Mais le programme proposait, à l'issue d'une arrivée au parking en autocar ou en voiture, un parcours en navette et une traversée de Frameries pour aboutir à l'arrière d'une zone commerciale jusqu'à l'entrée potentielle du Musée de la Mine. Ce passage par la ville qui risquait de rencontrer des problèmes de circulation, puis cette traversée d'une zone commerciale et ses arrière-bâtiements dénués d'attraits, était en décalage complet avec les ambitions annoncées.

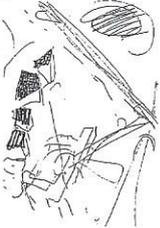
Un deuxième était d'ordre géographique. Les éléments majeurs du paysage sont le bâtiment du lavoir à charbon et le châssis à molettes, mais aussi le terril et même cette voie de chemin de fer désaffectée, dont le programme laissait entendre qu'elle est presque encombrante sur le site. Il s'agit de monter en haut du

châssis à molettes pour réaliser à quel point, vu d'altitude, ce territoire est exceptionnel. Un portrait d'humanité s'est inscrit sur cette petite portion de la croûte terrestre, sédimentant une écriture, à travers les vestiges de voies de circulation reliant des lieux de productivité eux-mêmes générateurs de traces visibles. L'appréhension de ce tissu d'empreintes ou de signes, reliquats d'activités antérieures, formant un dessin sur le globe terrestre est effectivement cet élément fondateur, de le réduire à néant par une exploitation imminente qui le diminuera, et en fera tout autre chose en comparaison d'autre terrils qui subsistent plus loin dans le paysage. L'écueil nous semblait évident. De même, la nécessité de maintenir la trace de cette voie de transit ferroviaire qui traverse le site nous est-elle apparue comme impérieuse.

Le troisième, d'ordre architectural cette fois, était celui d'avoir à accueillir au sol un public important et de se voir confier comme principal objet architectural existant sur le site un bâtiment perché sur une forêt de pilier en béton.

Devant cette levée de paradoxes issus de notre analyse du programme, la réflexion s'est portée sur l'ensemble des circulations et déplacements sur les sites. Jacques Antoine qui était un des participants à cette réflexion s'est demandé s'il n'était pas possible d'utiliser le tunnel dans les deux sens et d'en faire usage au départ du Musée de la Mine comme à l'arrivée. Cette hypothèse pouvait régler un problème fondamental par une autre disposition des circulations. Elle nous a lancé dans une étude du fonctionnement, des circulations et de la distribution d'un Musée de la Mine, dans l'analyse des fréquences des navettes, et nous a conduit à mettre plusieurs variantes à l'étude avec l'aide d'un ingénieur ferroviaire. Une des hypothèses nous amenait à utiliser l'ancienne voie du chemin de fer, à partir du parking, pour rejoindre une gare réclamée par le programme, située sur un point haut, au-dessus du pont qui franchit la route.

6

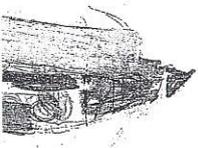
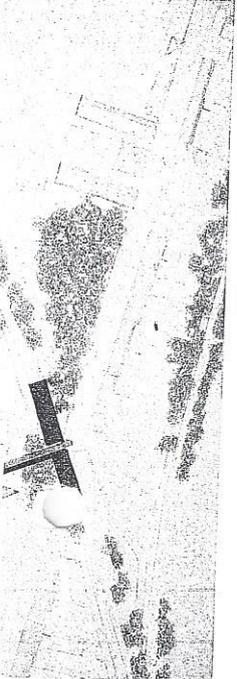


3. La Belvédère: croquis d'étude

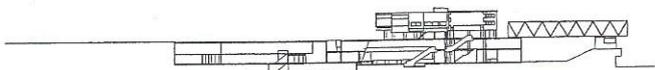
4. Etude phase 2: maquette de masse

5. Implantation
1. parking
 2. gare du parking
 3. gare
 4. musée de la mine
 5. passerelle de liaison
 6. ascenseur panoramique
 7. administration
 8. accueil (billets, attente, cafétéria, bookshop, ...)
 9. pavillon des enfants
 10. maintenance du pavillon des enfants
 11. salle polyvalente
 12. extensions futures
 13. garage locomotives
 14. entrée tunnel musée de la mine

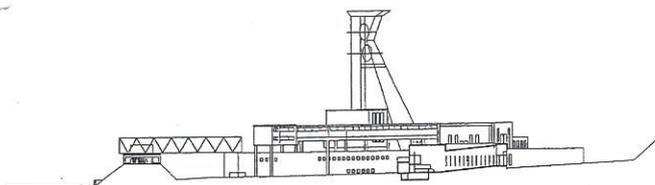
6. La Belvédère, la zone d'extension: croquis d'étude.



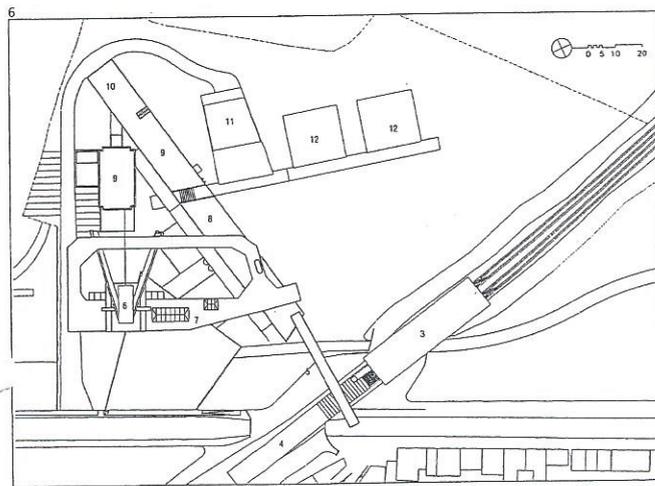
sible de le maintenir, tel quel ; significatif, serait remodelé façon à créer un plateau légèrement incliné vers le site, pour accueillir des spectacles et les animations du Crachet. La végétation du site est traitée de manière naturelle: conservation et rôle des espèces végétales en (taillis, graminées, sorbiers...) accompagnée de petits bancs pédestres.



4



5



4. Coupe longitudinale (de gauche à droite: pavillon des enfants, l'accueil, la passerelle, le musée de la Mine)

5. Coupe longitudinale (de gauche à droite: la gare, la salle polyvalente)

6. Implantation
3. gare
4. musée de la mine
5. passerelle de liaison
6. ascenseur panoramique
7. administration
8. accueil (billets, attente, cafétéria, bookshop, ...)
9. pavillon des enfants
10. maintenance du pavillon des enfants
11. salle polyvalente
12. extensions futures

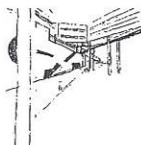
7. Le Belvédère: axonomie de l'intervention.

Il faut évoquer ici une autre caractéristique du site. Visible à distance, le châssis à molette disparaît par moment lorsqu'on s'approche par la route: derrière le terril d'abord, le talus de chemin de fer et le pont ensuite, puis, derrière le Belvédère lui-même. Sa valeur emblématique, n'est donc pas fiable à tout moment. L'installation d'un bâtiment demandé par le programme - la gare de transit des navettes vers le Musée de la Mine - voyait son rôle accru par notre approche. De le voir installé ainsi sur le pont qui enjambe la chaussée assurait l'apparition d'un élément signifiant visible de très loin dans l'axe de la route. Cela permettait aussi, du même coup, d'atteindre à partir du parking un premier palier d'où l'on peut embrasser la totalité du site. Au lieu de supprimer le talus de chemin de fer existant, on réactivait au contraire son ancienne fonction de voie de communication. De là, l'ascension du châssis à molettes ou la visite du

Musée ou du Forum scientifiques pouvaient être envisagés comme alternatives à une visite du Musée de la Mine, ce point haut réalisant physiquement et visuellement la liaison des différents musées que réclamait le programme.

A partir de cette hypothèse de fonctionnement ont été envisagés la disposition d'un petit bâtiment qui prépare à la visite du Musée de la Mine à proximité des bâtiments de la gare, ainsi que les autres circulations en direction de l'ascenseur ou vers le Musée et le Forum scientifiques. Cette disposition qui met en relation visuelle et spatiale les principaux attraits du site permet de gérer les temps d'attente que nécessitent chaque musée en fonction de l'affluence et d'offrir des alternatives, courtes ou longues selon les cas, à partir de ce point central que constitue la gare.

Il faut souligner combien un processus peut être un matériau avec lequel on travaille, non vi-



sible certes, mais tout aussi important que d'autres plus tangibles. L'architecture s'identifie à ce processus en étant elle-même une matière en mouvement, qui génère des hypothèses et, par conséquent, des formes à un certain moment. Dans cette formulation du matériau, nous avons également reconnu le budget. Il déterminera des formes, les autorisant ou non, anéantissant des hypothèses trop dispendieuses qui, par leur disparition même, génèrent d'autres potentialités. Notre réflexion a donc multiplié les hypothèses et les différentes variantes avec à l'esprit le montant disponible, et comment remplir le programme tout en apportant une réponse en termes de représentation et de valeur symbolique.

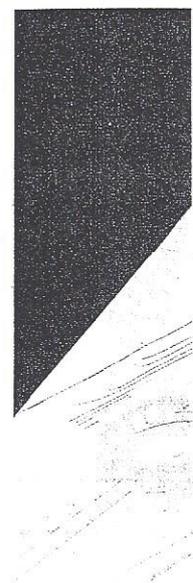
Pour bien comprendre le bâtiment du lavoir à charbon existant, il nous a paru indispensable de contacter les ingénieurs qui en ont fait l'étude et qui pouvaient le mieux nous renseigner sur ses potentialités. Celles-ci sont apparues limitées, la capacité de portance des poutres de béton de l'édifice étant réduite et ne pouvant abriter des fonctions d'édifice public. En revanche l'administration des musées pouvait y prendre place. Placer ainsi en hauteur les acteurs qui doivent disposer d'une vision globale des activités qu'ils développent sur le site pouvait, de plus, prendre un sens. Le monument étant utilisé partiellement pour une activité spécifique, nous envisageons de démonter les dalles qui ne peuvent être utilisées. Démonter peut être un acte aussi fort que construire. Par le vide on reconnaît la valeur de ce qui est édifié. Le vide joue déjà un grand rôle dans ce bâtiment, l'accentuer pouvait constituer une démarche très juste par rapport à cet objet. La reconnaissance du vide est toujours très porteuse de sens. A côté de cela, un travail de conception est développé sur les parties conservées.

Nous avons aussi réfléchi au bâtiment d'accueil qui se glisse sous le monument pour rejoindre le Musée scientifique des enfants, installé dans l'ancienne salle des machines, plus aisément réaffétable. Il a pris des formes très différentes avant d'adopter finalement cette configuration allongée et traversante. Ainsi conçu, avec un radier continu, il présente la stabilité optimale par rapport aux

problèmes inhérents au sol et occupe une position centrale et de liaison entre le Musée des enfants et le Forum scientifique. Nous lui avons donné une surcapacité en prévision des extensions qui devraient se développer par la suite, au-delà du Forum scientifique, le long d'un axe de circulation perpendiculaire dont nous avons jeté les bases.

Il nous a paru pertinent de communiquer les étapes d'élaboration par lesquelles nous sommes passés, notamment à travers de nombreuses maquettes dont nous avons transmis les photos et qui ont conduit à celle que nous présentons. Faire un concours, c'est prendre un risque, non pas simplement celui de perdre, mais celui de la pensée. Pour tout un atelier qui est mobilisé, il s'agit de mettre en place un processus pour apporter une matière intellectuelle, pour générer des idées, une énergie porteuse par rapport à un sujet représentatif. L'aventure consiste à assumer cette pensée jusqu'au bout dans le cadre qui nous est proposé avec, comme ambition, d'interroger le programme au plus loin, d'intégrer le mouvement qui l'habite et, par notre apport, de fabriquer du sens, avec comme objectif, une reconnaissance d'humanité qui nous guide, comme une exigence fondamentale. Un concours, c'est une opportunité donnée à l'esprit. Nous avons développé une architecture qui a pris forme à travers une infinité de versions successives. Outre les photos des maquettes des étapes antérieures, nous avons présenté trois maquettes. Chacune offrait un angle de lecture différent, une manière différente d'appréhender l'apport de notre projet sur le site, une autre façon d'illustrer la dynamique s'ajoutant à celle que nous avons cru rencontrer sur place et parmi les initiateurs de cette idée.

L'architecture est à nos yeux la démonstration de la relation à l'existence, elle participe au devenir humain, elle n'est pas un objet fixe mais inscrit ses propositions dans l'expression d'une humanité en mouvement. Nous avons pris le risque de concevoir et présenter notre projet dans cette optique afin que ce concours ne soit pas seulement une épreuve, mais une recherche qui nourrisse la réflexion de notre atelier.



Le projet consiste à installer un vaste bâtiment allongé qui occupe l'entièreté du site, et qui se dresse sur le châssis à molettes au-dessus du terril remodelé. Partant de l'axe de l'ancienne voie de chemin de fer, le nouveau projet exprime l'ouverture sur le monde post-industriel combinant le souci de l'environnement et les techniques modernes. La butte de l'ancienne voie de chemin de fer est conservée et intégrée. Elle croise à quelques dizaines de mètres du Belvédère. C'est les nouvelles fonctions s'installent. Un hall d'accueil géré est disposé entre deux murs et sous un toit entièrement vitré, la gare d'embarquement pour le Musée de la Mine se trouve au niveau inférieur et le pavillon des enfants étant encastré dans le terrain. L'axe majeur du cheminement piétonnier est établi au même niveau que la butte de l'ancienne voie de chemin de fer partant du hall d'accueil transforme en passerelle et en banc les zones non aedificandi des anciens puits de la mine. Celles-ci sont recouvertes d'une nappe d'eau limitée par la chénaie du chemin de fer de la mine; l'axe majeur du pont pendu. Les espaces en

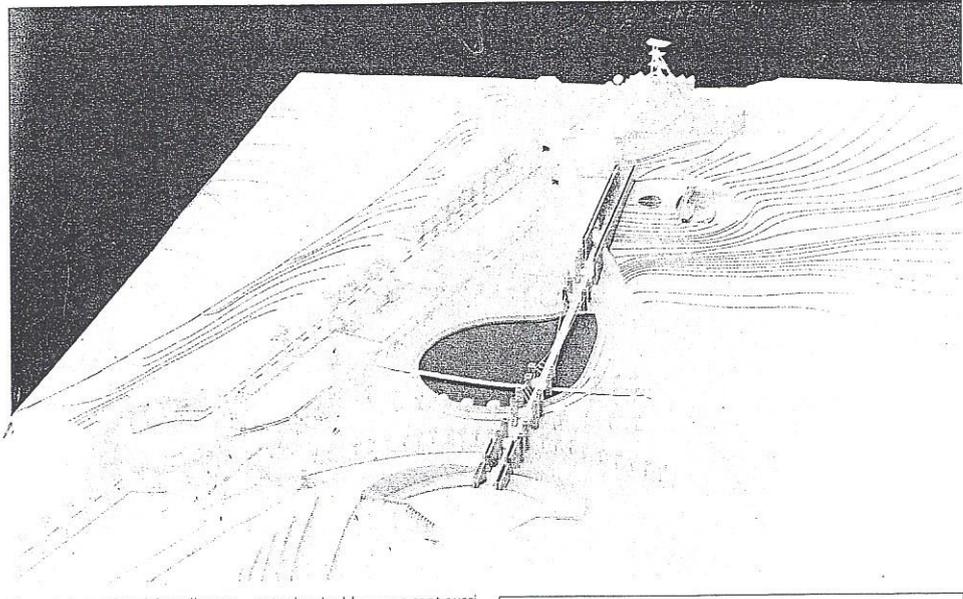
Projet AURA

Jean Barthélemy, Benoît Jonet, Michel Poulain

problèmes inhérents au sol et occupe une position centrale et de liaison entre le Musée des enfants et le Forum scientifique. Nous lui avons donné une surcapacité en prévision des extensions qui devraient se développer par la suite, au-delà du Forum scientifique, le long d'un axe de circulation perpendiculaire dont nous avons jeté les bases.

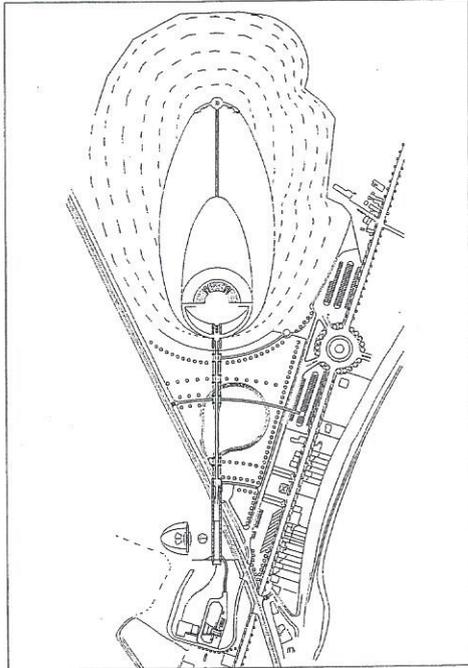
Il nous a paru pertinent de communiquer les étapes d'élaboration par lesquelles nous sommes passés, notamment à travers de nombreuses maquettes dont nous avons transmis les photos et qui ont conduit à celle que nous présentons. Faire un concours, c'est rendre un risque, non pas simplement celui de perdre, mais celui de la pensée. Pour tout un atelier qui est mobilisé, il s'agit de mettre en place un processus pour apporter une matière intellectuelle, pour générer des idées, le génie porteuse par rapport à un projet représentatif. L'aventure consiste à assumer cette pensée jusqu'au bout dans le projet qui nous est proposé avec la même ambition, d'interroger le programme au plus loin, d'intégrer le mouvement qui l'habite et, à notre apport, de fabriquer du projet, avec comme objectif, une connaissance d'humanité qui nous guide, comme une exigence fondamentale. Un concours, c'est une opportunité donnée à l'architecture qui a pris forme à travers une infinité de versions successives. Outre les photos des maquettes des étapes antérieures, nous avons présenté trois maquettes. Chacune offrait un angle de lecture différent, une manière différente d'appréhender l'apport de notre projet sur le site, une autre façon d'illustrer la dynamique s'ajoutant à celle que nous avons cru rencontrer sur place et à l'initiative de cette idée.

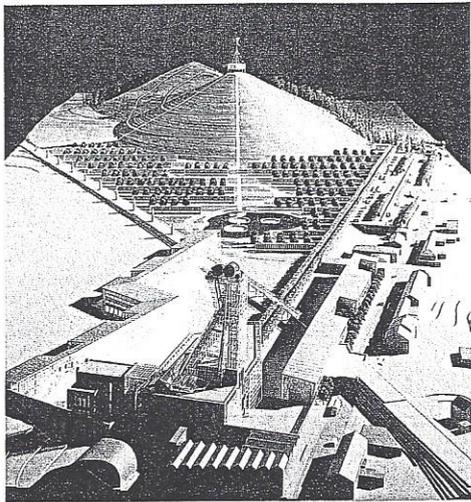
L'architecture est à nos yeux la manifestation de la relation à l'espace, elle participe au devenir, elle n'est pas un objet mais inscrit ses propositions dans l'expression d'une humanité ouverte. Nous avons pris le soin de concevoir et présenter notre projet dans cette optique afin que ce concours ne soit pas seulement une épreuve, mais une recherche qui nourrisse la réflexion de notre atelier.



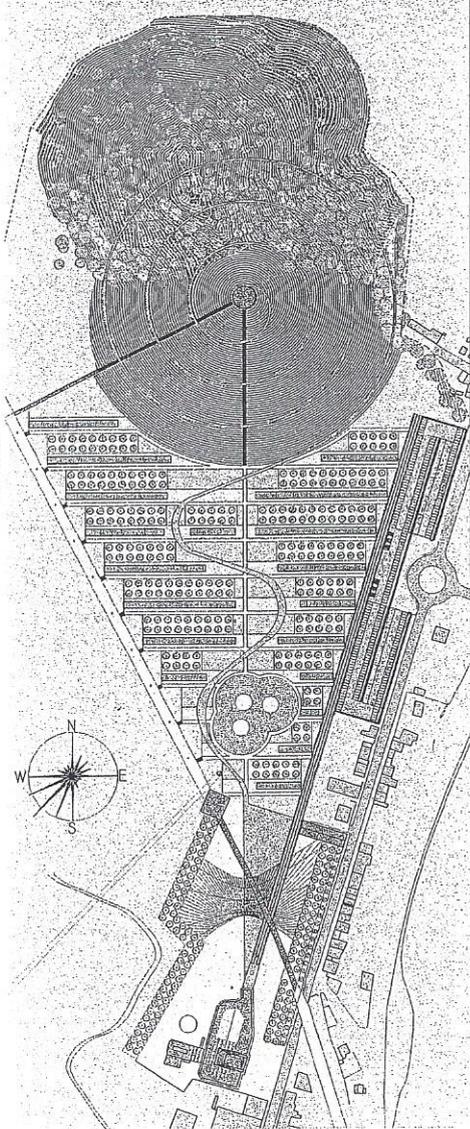
Le projet consiste à installer un vaste bâtiment allongé qui traverse l'entièreté du site, menant du châssis à molettes au sommet du terril remodelé. Partant d'un site de vieille industrialisation, cet axe nouveau exprime l'ouverture sur le monde post-industriel, combinant le souci de l'environnement et les techniques de pointe. La butte de l'ancienne voie de chemin de fer est conservée et intégrée. Elle croise l'axe majeur à quelques dizaines de mètres du Belvédère. C'est là que les nouvelles fonctions s'implantent. Un hall d'accueil général y est disposé entre deux grands murs et sous un toit entièrement vitré, la gare d'embarquement pour le Musée de la Mine se trouvant au niveau inférieur et le pavillon des enfants étant enfoui dans le terrain. L'axe majeur définit le cheminement piétonnier établi au même niveau que la butte de l'ancienne voie ferrée et partant du hall d'accueil; il se transforme en passerelle enjambant les zones non aedificandi des anciens puits de mines. Celles-ci sont recouvertes d'une nappe d'eau limitée par la tranchée du chemin de fer sortant de la mine; l'axe majeur prend alors l'allure d'un pont suspendu. Les espaces enserlés

entre les doubles murs sont aussi les lieux de circulations verticales (escaliers, ascenseurs) en direction de la gare ou en direction du départ de l'ascenseur panoramique. Les bâtiments du Belvédère sont maintenus tels quels afin de préserver leur pouvoir d'évocation d'un passé grandiose et tragique. Un cheminement muséologique y est aménagé, jalonné de témoignages reconstituant l'ambiance de l'exploitation minière d'autrefois. Une passerelle permet de rejoindre, du Belvédère, l'ancienne salle des machines aménagée à l'étage en salle d'exposition et au rez en local de maintenance. Les deux trémies de l'ancien châssis à molettes sont réutilisées pour placer un ascenseur panoramique et un escalier. Adossé au hall central et partiellement enterré, le pavillon des enfants est éclairé zénithalement par un puits de lumière; ses deux niveaux sont réunis par une rampe hélicoïdale. Il s'ouvre au niveau supérieur par une terrasse suspendue. A l'extrémité de l'axe, le terril est remodelé dans l'optique de manifestations culturelles médiatiques et d'expérimentations audio-visuelles, le côté nord vers la ville de Mons étant maintenu dans son aspect actuel boisé.





© Bouteux spf



Axe



Allée de rives



Forum



Accès parking



Puits de mines



Treuil



Parc

Le projet se propose de remodeler le terrain et de lui donner la forme d'un cône parfait, parcouru par un chemin de promenade en spirale et couronné d'un château d'eau destiné à l'arrosage des plantations du parc. Celui-ci illustre la nature et son utilisation respectueuse par l'homme : les recherches bio-technologiques, les serres d'expérimentations bio-climatiques et les plantes médicinales y côtoient les potagers, les vergers et les plantations d'agrément. Deux allées bordent le parc, l'une étant l'ancien talus de chemin de fer, l'autre une allée d'accès créée à partir du parking; elles convergent tandis qu'un axe central, évoquant la médiation et la réflexion, partant du terrain, rejoint le forum scientifique. Celui-ci est constitué par les bâtiments du belvédère et le châssis à molettes complètement enveloppés d'une paroi de verre et environnés d'une vaste cour bordée de bâtiments bas. Cette protection de l'édifice par une peau de verre définit un rez-de-chaussée haut traversé par des ascenseurs panoramiques menant aux étages. L'accueil des visiteurs, les espaces d'attente et d'exposition du Musée de la Mine y trouvent place ainsi que la gare des départs pour le Musée de la Mine. L'intervention des architectes sur le bâtiment existant et son insertion dans un cadre architectural qui environne complètement le visi-

teur participe déjà à l'image du lieu, par sa configuration et son aspect de nature à éveiller la curiosité technologique ou scientifique. Elle le fait notamment à propos des énergies douces mais aussi des notions mathématiques et par des expérimentations en science des matériaux, en physiologie et en stimulation des sens dont cet apport des architectes sur les bâtiments existants peut être le support. Le premier étage du Belvédère accueille le musée des 3 à 6 ans, la librairie et la cafétéria, le deuxième étage le musée des 6 à 12 ans et le troisième étage la salle polyvalente et l'embarquement pour l'ascenseur panoramique du châssis à molettes. Les structures existantes du bâtiment sont réutilisées, mais les dalles des sols étant trop faibles sont démolies et reconstruites. Les extensions potentielles sont logées dans les bâtiments bas qui définissent la cour, vouée à la tenue d'événements collectifs. La sortie du tunnel du Musée de la Mine est intégrée à leur extrémité. Les puits de mine dans la zone jardin sont couverts par un miroir d'eau. L'ensemble évoque un dialogue de l'homme avec la nature maîtrisée par les sciences, à travers une intervention très contrôlée de tous les aspects du site et par une relation spatiale entre l'architecture et le parc soigneusement aménagé, d'où le visiteur arrive, venant du parking.

Les architectes ont cherché à fier très précisément l'enceinte projet pour condenser la mémoire actuelle du passé industriel et forcer la dynamique des musées forum qui en découle. Les limites nord, est et ouest définies par le terrain, le grand de soutènement le long de la et le talus de chemin de fer, apparu que le côté sud vers Fines, au-delà du Belvédère se se diluer dans l'agglomération saine et réclamait une lisière r. Un dos, un rideau de scène, l'arrière-plan a été installé, con d'un mince et long bâtiment mant écran et abritant les ctions. Au niveau de l'étrangle que présente le terrain, la di tion du talus et du viaduc, v mise en place d'axes persp fonctionnant dans les deux nord-sud. La création d'un p crée une vaste aire d'expansio rizontale au pied du Belvédère prolongeant sous la forêt des jusqu'à l'accueil. Celui-ci est dans un bâtiment bas et traie nt qui flanque l'ancienne des machines. Dans celle-ci, a les sanitaires et services l'étage, un auditoire. Le long ment étroit qui relie l'autre cc la salle des machines et le B dère abrite les vestiaires, l'er quement vers le Musée de la et les accès par escaliers, cou et ascenseurs au Belvédère t trouve la Cité des Enfants. Les ties nouvelles comme le pa d'accueil ou le long bâtimen

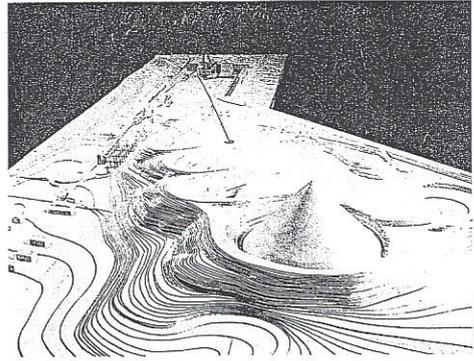
Projet du groupe ARTAU

Norbert Nelles, Fabienne Courtejoie, Georges-Eric Lantair, Dirk Vandekerkhove

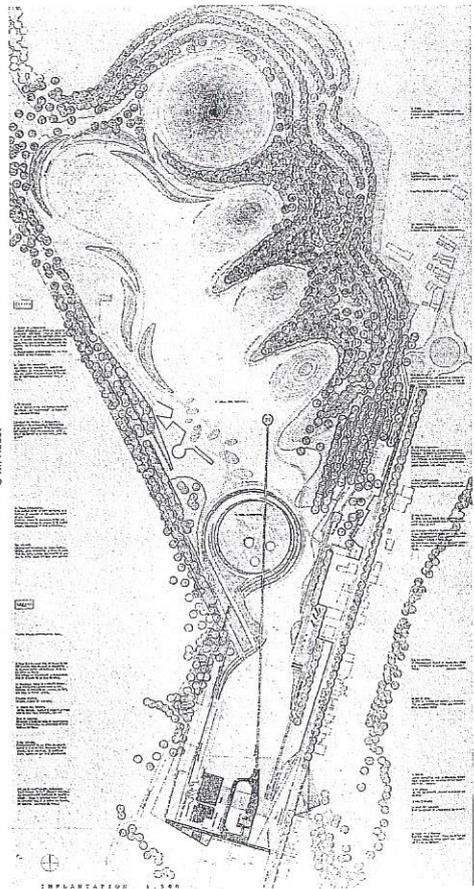
Les architectes ont cherché à qualifier très précisément l'enceinte du projet pour condenser la mémoire actuelle du passé industriel et renforcer la dynamique des musées et forum qui en découle.

Les limites nord, est et ouest étant définies par le terrain, le grand mur de soutènement le long de la route et le talus de chemin de fer, il est apparu que le côté sud vers Frameries, au-delà du Belvédère semblait se diluer dans l'agglomération voisine et réclamait une lisière nette. Un dos, un rideau de scène, ou un arrière-plan a été installé, constitué d'un mince et long bâtiment formant écran et abritant les circulations. Au niveau de l'étranglement que présente le terrain, la disparition du talus et du viaduc, vise la mise en place d'axes perspectifs fonctionnant dans les deux sens nord-sud. La création d'un parvis crée une vaste aire d'expansion horizontale au pied du Belvédère, se prolongeant sous la forêt des piliers jusqu'à l'accueil. Celui-ci est situé dans un bâtiment bas et transparent qui flanque l'ancienne salle des machines. Dans celle-ci, au rez les sanitaires et services et à l'étage, un auditorio. Le long bâtiment étroit qui relie l'autre côté de la salle des machines et le Belvédère abrite les vestiaires, l'embarquement vers le Musée de la Mine et les accès par escaliers, coursives et ascenseurs au Belvédère où se trouve la Cité des Enfants. Les parties nouvelles comme le pavillon d'accueil ou le long bâtiment for-

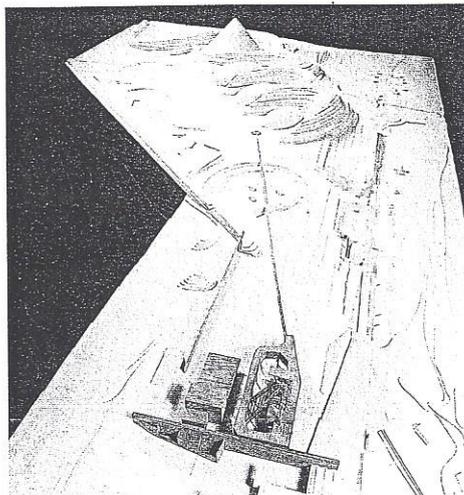
mant écran et abritant les zones de contact et de circulation entre les parties existantes sont transparentes. L'intervention bâtie est relativement limitée et s'inscrit principalement dans un processus de recadrage des éléments en place, situant les éléments nouveaux dans une relation de complémentarité aux bâtiments existants mis en valeur. Cette approche modeste est l'émanation de la conviction que les ready-made formés par les fragments en place ont conservé, de par leur charge plastique et émotionnelle, une énergie propice au développement du projet. C'est cette énergie qu'on s'efforce de libérer et de catalyser au profit d'une vision neuve. Des éléments singuliers soulignent de-ci de-là les fragments d'origine. Le jardin et le terrain ont été conçus comme des lieux de découverte où la variété du relief des points d'observation et des expérimentations sensorielles sont capables de contribuer à l'éveil et à la curiosité des enfants auxquels invitent les musées et forums scientifiques. Créer un rapport intelligible et sensible entre les valeurs déjà bâties et le site au moyen de la nouvelle intervention est l'état d'esprit qui a guidé la démarche des architectes. Les nouvelles infrastructures associées aux parties existantes dépositaires de la mémoire de tout une population doivent par le jeu de leurs échanges entrer en résonance et donner le sentiment d'une évidence calme et rayonnante.



© M. Houzet



© M. Houzet



© M. Houzet

IMPLANTATION 1:500